

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
A.A.T.L. – D.U.
Monsieur Albert GOFFART
Directeur
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1

B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 02/pfd/147945
N/Réf : AVL/KD/AUD-3.7/s.340
Annexe : 1 plan

Monsieur le Directeur,

Objet : AUDERGHEM. Rue Ch. Lemaire / bd du Souverain – parc Seny.
Proposition de replantation suite à l’abattage de 48 peupliers.

En réponse à votre lettre du 19 décembre 2003, en référence, reçue le 5 janvier 2004, nous avons l’honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 janvier 2004, et concernant l’objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

En sa séance du 2 avril 2003, la CRMS actait le fait que l’état sanitaire de 37 des 48 peupliers d’Italie était jugé critique et que la sécurité publique était mise en danger, les 11 restants étant estimés déstabilisés par la disparition des 37 premiers. Ces éléments avaient justifié un arrêté du Bourgmestre autorisant l’abattage de l’alignement complet.

Face à l’absence d’un projet de replantation, la CRMS avait suggéré à l’IBGE, pour des raisons paysagères et écologiques, de proposer une alternative basée sur les caractéristiques arborées du parc : choix d’essences variées, arboretum pédagogique, végétaux isolés ou en petits groupes... La proximité de la Woluwe, à nouveau dégagée, pouvait encourager la plantation d’essences adaptées à ce milieu particulier, comme des saules-têtards et saules blancs, non pas en alignement mais en bouquets. Elle suggérait que l’IBGE fasse également des propositions de (re)plantations en lisière, pour palier les problèmes de visibilité et de bruit occasionnés par le trafic sur le boulevard du Souverain. Après examen du projet, la CRMS estime que la proposition de replantation rencontre les recommandations de la Commission.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.

G. STEGEN
Vice-Président